



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le RPCU appuie les mesures annoncées pour les personnes âgées

MONTREAL, le 23 février 2011/CNW Telbec/ - Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) se réjouit de l'initiative gouvernementale Vieillir chez soi qui a été annoncée aujourd'hui par le Premier ministre Jean Charest lors du discours inaugural et il appuie les mesures annoncées. Cette initiative vise à permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de continuer à vivre une vie active et productive chez eux et d'offrir des services intégrés aux personnes âgées.

"Cette annonce répond aux demandes des personnes âgées qui souhaitent continuer à demeurer dans leur résidence et qui ont besoin de services plus adaptés à leurs besoins" a déclaré M. Claude Ménard, président du Regroupement provincial des comités des usagers.

Les mesures annoncées vont dans le bon sens et amorcent un changement dans la prestation de services aux personnes âgées. En regroupant sous la direction de plusieurs ministres les nouvelles actions du gouvernement, le RPCU croit que cela ne pourra qu'améliorer la vie des personnes âgées. Les comités des usagers et de résidents ont un rôle important à jouer dans ce domaine car ils sont la voix citoyenne des usagers du réseau de la santé et des services sociaux et ils pourraient s'assurer du respect envers les aînés y compris dans les résidences privées.

"Le RPCU a d'ailleurs amorcé une réflexion sur la question de l'hébergement au Québec et vivre chez soi en fait partie" précise M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. "Cette réflexion touche la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, du domicile jusqu'au centre d'hébergement de soins de longue durée public". En permettant aux personnes âgées de demeurer chez elles, cela ne pourra qu'améliorer aussi le système de santé en autant que les services soient disponibles.

Le Regroupement provincial des Comités des usagers (RPCU) représente les comités des usagers et de résidents du réseau de la santé et des services sociaux. Il existe 594 comités des usagers et de résidents à travers le Québec. Le RPCU s'assure que la voix citoyenne des membres des comités des usagers et de résidents se fasse entendre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet du RPCU à www.rpcu.qc.ca

- 30 -

Source : Pierre Blain
Directeur général du RPCU
514 436-3744 / pblain.rpcu@hotmail.com